

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 5 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER (proc de P GAILLARD), J DAUMAS, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE, JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, C DUCHAMP, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL (proc de JP LARDY), J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIA), MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIELHE (proc de S GENEST) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 35
Procurations : 5
Votants : 40
Absents : 12

Date de convocation : 30/03/2023

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND.

Absents : M ALLAMEL, K ESSAYAR, C FAURE, R KAPPEL, I NGUYEN, J SEBASTIEN, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD et M TAUPENAS.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Compte administratif 2022 - Budget annexe SPANC.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2022, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler,

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver le compte administratif 2022 dont les résultats s'établissent comme suit :

Section d'exploitation :

Recettes	43 958,25 €
Dépenses	40 459,02 €
Excédent d'exploitation de l'exercice	3 499,23 €

Section d'investissement :

Recettes	2 180,30 €
Dépenses	0,00 €
Excédent d'investissement de l'exercice	2 180,30 €

Restes à réaliser :

Recettes	0,00 €
Dépenses	159,00 €

Résultats définitifs

Excédent d'exploitation reporté	1 240,93 €
Excédent d'exploitation de l'exercice	3 499,23 €

Résultat de clôture d'exploitation 2022	4 740,16 €
Excédent d'investissement reporté	12 611,52 €
Excédent d'investissement de l'exercice	2 180,30 €

Résultat de clôture d'investissement 2022 14 791,82 €

- De dire que le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 4 740,16 € sera affecté lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 6 avril 2023
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230405-DEL05042023-22R-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023